

Choisir la cause des femmes

Invitation Presse

Manifestation sous l'égide de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE)

Choisir la cause des femmes et Gisèle HALIMI, sa Présidente,
vous invitent à la conférence de presse :

« La Clause de l'Européenne la plus favorisée »

Mardi 25 novembre 2008 à 11h00

**Bureau d'Information pour la France du Parlement européen,
288 Boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS**

La condition des femmes varie fortement d'un pays à l'autre au sein de l'Union européenne, multipliant les obstacles. Une harmonisation par le haut est-elle possible ? Gisèle HALIMI et les militantes de Choisir la cause des femmes en ont fait leur objectif prioritaire, depuis deux ans, en collaboration avec des spécialistes de Droit européen. Elles vous présenteront la « Clause de l'Européenne la plus favorisée » qui réunit les lois les plus avancées dans les 27 Etats de l'Union en matière de choix de la maternité, de vie professionnelle et familiale, de lutte contre les violences et de parité en politique.

CHOISIR vous présentera à cette occasion le
Colloque international organisé avec le Label de la Présidence française de l'Union Européenne
« La Clause de l'Européenne la plus favorisée »
Le meilleur de l'Europe pour les femmes
les 27 et 28 novembre 2008
au Centre des Conférences Internationales, 19 avenue Kléber, 75016 Paris.

qui conduira à l'élaboration de propositions pour l'adoption d'un bouquet législatif commun à tous les Etats membres. Il se tiendra en présence notamment de Margot WALLSTRÖM, vice-présidente de la Commission Européenne, de Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes, de Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat à la Solidarité.

Contact Presse :

Barbara Vilain, 06 10 94 40 49 (presse française).
Maria Cornaz, 06 13 94 01 06 et Tina Glibotić, 06 03 27 07 47 (presse étrangère).